Le Betteravier

ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 55IEME ANNEE N° 572 • MARS 2021 • P 806265

En bref

Pays-Bas : une campagne 2020/21 caractérisée par des taux de sucre extrêmement bas parfois inférieurs à 15 %. Cosun Beet Company attribue cela à une levée difficile (deuxième année sans néonicotinoïdes dans l'enrobage des graines), à la jaunisse virale et à la cercosporiose.

Pologne : la nouvelle taxe sucre en vigueur depuis 2021 critiquée par les Polonais. Ils estiment que cette taxe est plutôt destinée à améliorer le budget du pays que leur santé. La taxe est composée d'un paiement fixe par litre de boissons sucrées et ainsi qu'un paiement variable basé sur la quantité de sucre. Un paiement supplémentaire est aussi prévu par litre pour toutes les boissons contenant de la caféine.

Tirlemont : nuisances olfactives suivies par l'inspection de l'environnement. La Raffinerie Tirlemontoise teste une installation permettant de réduire les odeurs de pourriture provenant de la fermentation anaérobie des eaux de rinçage des betteraves qui aboutissent dans les bassins de décantation. L'inspection de l'environnement sera chargée de surveiller la situation.

Indonésie : une pénurie de sucre conduit le gouvernement à adopter un plan pour augmenter la production de sucre afin de limiter les hausses de prix du sucre et des importations en 2021. Le plan prévoit d'attirer des investissements pour développer des sucreries et augmenter la production de sucre de près de 680.000 tonnes d'ici 2023.

La chine multiplie ses importations de sirop de sucre de Thaïlande en Inde car celles-ci ne sont frappées d'aucun droit de douane tandis que le sucre raffiné importé est taxé de 15 à 50 %. Des usines de transformation appartenant à des Chinois sont construites en Thaïlande afin de produire du sirop de sucre destiné à être exporté en Chine sans taxes. Il faut une tonne de sucre raffiné pour fabriquer 1,5 tonne de sirop de sucre.

Brésil : 17 usines en construction pour produire de l'éthanol. Avec une capacité de production de plus de 6 millions de litres d'éthanol de ces nouvelles usines, la capacité totale du pays pourrait atteindre 385 millions de litres par jour dans les années à venir soit une augmentation de 3,86 %, selon l'Agence nationale du pétrole, du gaz naturel et des biocarburants (ANP).

Inde: des milliers d'agriculteurs, dont des producteurs de canne à sucre ont protesté au mois de janvier dans tout le pays contre les réformes agricoles du premier ministre Narendra Modi. Ces réformes tentent selon les manifestants d'anéantir le soutien de l'État qui impose des prix minimum pour les cultures, dont la canne à sucre.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB •
Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be •
lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Marcel Jehaes, Président de la CBB
Directeur de la publication Peter Haegeman
Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

Dogme, science et jaunisse de la betterave

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, la campagne de commercialisation des semences de betteraves sucrières touchera à sa fin dans notre pays. Au terme de cette campagne 2021, que retenons-nous de cette étape importante dans la conduite de la culture à venir?

Malgré tous nos efforts et nos démarches, les conditions d'utilisation des semences enrobées de néonicotinoïdes (NNI), et plus particulièrement les possibilités de cultures suivantes dans la rotation, n'ont pas été réadaptées aux réalités agronomiques actuelles. Certes, dès son entrée en fonction, le Ministre Fédéral de l'Agriculture David Clarinval a renouvelé la dérogation sur l'utilisation des NNI et nous l'en remercions. Mais lors de la campagne 2020, des infections significatives de nos champs par la jaunisse sont apparues malgré de trop nombreux traitements foliaires contre les pucerons vecteurs de ces viroses. Ceci remet en évidence la pertinence de l'utilisation de semences enrobées de NNI.

Pour la campagne à venir et comme l'ont décidé plusieurs de nos voisins, France, Allemagne, Autriche et Royaume-Uni, une dérogation adaptée au contexte agronomique actuel s'impose afin de se prémunir contre une potentielle situation catastrophique vécue dernièrement en France. La clémence de l'hiver actuel renforce encore la probabilité de ce risque. En France, un conseil de surveillance de 34 membres a été mandaté pour assurer la surveillance sur l'utilisation des NNI en culture betteravière. Ce conseil, composé de betteraviers, d'apiculteurs, d'environnementalistes, de huit parlementaires et de représentants des ministères de l'agriculture, de l'environnement et de la santé a rencontré et accepté les mesures proposées par la filière betterave-sucre.

Malgré un dossier très semblable et complété d'études récentes démontrant qu'il est possible de respecter les pollinisateurs tout utilisant des semences enrobées de NNI, et ce dans la plupart des rotations de cultures actuelles, nous n'avons pas été entendus. De facto, cette décision du comité d'agréation place la filière betterave-sucre belge dans une forme de concurrence discriminatoire par rapport à ses proches voisins.

Vu ce constat, nous sollicitons à nouveau dans un premier temps, par le biais de l'IRBAB, deux dérogations de 120 jours complémentaires pour deux produits aphicides permettant de lutter contre les pucerons vecteurs de la jaunisse. Comme l'année passée, l'IRBAB communiquera très régulièrement des conseils et des avertissements sur base de ses nombreux champs d'observation représentatifs de l'ensemble du territoire betteravier belge.

Dans un deuxième temps, avec tous nos voisins membres de l'IIRB (association européenne regroupant les instituts de recherche betteravière), nous allons devoir accélérer la recherche d'alternatives efficaces et applicables dans la lutte contre la jaunisse en utilisant toutes les voies possibles, sans tabous et sans aggraver les coûts d'exploitation de la culture.

Pour ce faire et dès maintenant, des moyens financiers et humains supplémentaires sont absolument nécessaires. Par l'intermédiaire de l'IRBAB, nous allons en urgence solliciter tous les pouvoirs publics concernés. Plus que jamais, des synergies d'actions entre les centres de recherche agronomique et les universités sont indispensables. Le monde politique doit comprendre que le défi est de taille et que sa réussite dépendra de la rapidité et de la qualité de ses décisions.

L'avenir de la filière et de ceux qui en vivent directement et indirectement est en jeu. Le pragmatisme doit primer sur toute forme de dogmatisme! A cet égard, nous tenons à rappeler l'engagement d'intentions du gouvernement fédéral qui a décidé de lier ses décisions essentiellement à un argumentaire scientifique. Puissent ces propos d'une grande sagesse inspirer aussi les exécutifs régionaux.

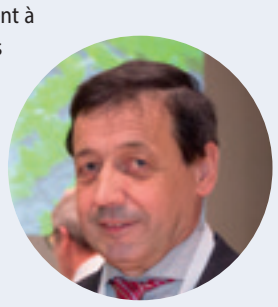

Marcel Jehaes,
Président de la CBB

Accords commerciaux de l'UE : le sucre ne figure pas parmi les gagnants ...

Les accords commerciaux que l'Europe a conclus ou veut conclure avec d'autres pays ou zones commerciales sont-ils favorables au secteur agroalimentaire européen? Au début de cette année, la Commission européenne a présenté les résultats d'une étude sur ce sujet. Et cela suscite des sentiments mitigés, c'est le moins qu'on puisse dire.

En fait, la Commission a fait mettre à jour une étude de 2016 sur les effets cumulatifs sur le secteur agroalimentaire de douze accords de libre-échange (ALE) d'ici 2030. Les résultats ont été présentés à la Commission de l'agriculture du Parlement européen à la fin du mois de janvier.

Pour cinq de ces accords conclus (y compris avec le Canada, le Mexique et les pays du Mercosur), les résultats réels obtenus ont été pris en compte. Sept autres accords sont envisagés dans l'étude, sur base d'un certain nombre d'hypothèses concernant leur contenu, en tenant compte d'un scénario plutôt prudent ou ambitieux. Ces scénarios sont comparés à un scénario de référence dans lequel la situation en 2030 serait une extension de la situation actuelle, sans l'influence supplémentaire des accords commerciaux. En ce qui concerne le Brexit, l'étude suppose entre autres des relations commerciales sans quotas et sans droits de douane, mais il reste à voir si tout cela est réaliste.

L'étude fait valoir que les ALE analysés pourraient profiter au secteur agroalimentaire européen lorsqu'ils sont considérés ensemble. En effet, le résultat pour tous les secteurs montre que les exportations augmentent pour certains secteurs, avec un effet cumulé positif sur la balance commerciale agroalimentaire globale de l'UE (+ 29 % d'exportations dans le scénario ambitieux, contre + 13 % d'importations). Dans l'ensemble, les augmentations des exportations et des importations sont assez équilibrées et comparables, avec un impact légèrement plus élevé sur les exportations et des effets modérés sur la production et les prix à la production.

Les principaux débouchés commerciaux se situent dans les secteurs agricoles tels que les produits laitiers, le porc, le blé, le vin et les boissons. Toutefois, l'étude souligne également la vulnérabilité des secteurs de la viande bovine, des ovins, de la volaille, du riz... et du sucre.
Dans l'ensemble, pour la quasi-totalité des produits agroalimentaires, les scénarios conservateur et ambitieux montrent une augmentation des importations de l'UE en provenance des douze partenaires de libre-échange. Dans la plupart des cas, cela s'accompagne d'une baisse (moins importante) des importations en provenance d'autres régions. En conséquence, la part de marché des douze partenaires commerciaux de l'UE augmente sensiblement, notamment dans les secteurs de la viande bovine et de la volaille. La plus forte augmentation des importations de l'UE est signalée par les pays du Mercosur.

Et le sucre ?

Les statistiques commerciales montrent qu'à partir de 2017, l'UE a la possibilité de passer du statut d'importateur net à celui d'exportateur net. Les résultats de la modélisation suggèrent que ce potentiel sera atteint d'ici 2030, lorsque l'UE sera un exportateur net de sucre. En revanche, dans le scénario de base, le commerce net avec les douze partenaires de libre-échange est négatif de 120 millions d'euros, principalement en raison du solde négatif avec les pays du Mercosur, tandis que les importations en provenance des autres partenaires de libre-échange sont limitées.

Les flux commerciaux bilatéraux de sucre ne sont pas affectés de manière significative par les ALE, à l'exception du Mercosur, un acteur mondial important, qui augmente ses exportations vers l'UE dans le cadre du scénario tant prudent qu'ambitieux, en raison des concessions accordées au Brésil et au Paraguay dans le cadre de l'accord UE-Mercosur. Les importations en provenance du Mercosur augmentent de 116 millions d'euros, ce qui porte la balance commerciale négative à 261 millions d'euros. Les importations en provenance d'Australie, autre acteur concurrent, restent très faibles dans les deux scénarios, car les droits de douane offrent une protection suffisante du marché dans les deux cas. Elles pourraient encore augmenter en raison des préférences accordées en matière d'accès au marché.

L'augmentation des importations provenant des 12 accords commerciaux n'est pas compensée par une diminution des importations en provenance d'autres pays, qui ne baissent que d'environ 17 millions d'euros. Les importations finales de sucre dans les deux scénarios sont donc de 12 à 13 % plus élevées que dans le scénario de base.

En ce qui concerne les exportations, près de 97 % des exportations de l'UE sont destinées à des pays qui ne font pas partie des douze zones de libre-échange. Ainsi, dans les deux scénarios, l'augmentation des exportations est presque négligeable. Malgré une baisse d'environ 100 millions d'euros, le commerce net de sucre de l'UE restera positif dans les deux scénarios.

Globalement, l'impact sur la production nationale de sucre est limité à -0,4 % dans les deux scénarios, tandis que les prix du sucre diffèrent légèrement (-2,7 % dans le scénario ambitieux et -2,5 % dans le scénario prudent).

Une lecture critique s'impose

La Commission européenne elle-même tire des conclusions positives de cette étude : "Les accords commerciaux devraient entraîner une augmentation significative des exportations agroalimentaires de l'UE, avec une augmentation plus limitée des importations, ce qui se traduira par une balance commerciale globalement positive".

Toutefois, comme indiqué précédemment, les résultats sont médiocres pour les produits sensibles, notamment le sucre. Lors de la présentation de l'étude au Parlement européen, le Commissaire à l'agriculture a admis que l'accord UE-Mercosur aura un impact négatif global. De nombreux députés européens ont donc exprimé leur inquiétude concernant l'accord UE-Mercosur et ont appelé à la retenue. Certains se sont également interrogés sur la répartition de ces résultats entre les États membres.

En outre, l'étude ne tient pas compte du manque de réciprocité des normes de production ou du problème des doubles normes de production pour les produits importés. ■

Visite au ministre de l'agriculture Clarinval

Le 20 janvier dernier, David Clarinval, ministre fédéral de l'agriculture, a reçu la CBB et Subel pour un échange de vues sur les sujets préoccupants actuels de la filière betterave-sucre. La CBB était représentée par son président, Marcel Jehaes, tandis que les deux farbicants de sucre, la Raffinerie Tirlemontoise et Iscal Sugar, ont envoyé leurs directeurs généraux respectifs, Guy Paternoster et Jérôme Lippens.

Une partie très importante de la réunion a été consacrée à la question des produits phytopharmaceutiques, et plus particulièrement à la discussion sur l'utilisation des néonicotinoïdes dans la culture de la betterave. Le ministre a été largement informé des raisons pour lesquelles une autorisation d'urgence réaliste pour ces substances actives reste nécessaire en Belgique pour le moment. L'évolution de ce dossier à plus long terme a également été discutée. Il faut donner du temps et un soutien à la recherche et au développement afin d'évoluer vers des alternatives valables qui soient à la fois écologiquement et économiquement durables (à lire aussi dans l'éditorial).

D'autres sujets ont également été abordés, tels que la situation du secteur plus de trois ans après la disparition des quotas européens de sucre et des prix minimums, l'impact des accords commerciaux successifs dans lesquels le sucre sert souvent de monnaie d'échange, et les conséquences du Brexit.

Echange de vues sur les préoccupations du secteur betterave-sucre chez le Ministre David Clarinval

Bilan provisoire de la campagne 2020/21

Au bilan provisoire de cette campagne en Belgique, des rendements betteraviers finalement moins mauvais que prévu en début de campagne mais surtout très inégaux selon l'impact de la sécheresse et de la jaunisse et selon les régions. En moyenne, les rendements pour l'ensemble de la campagne atteignent 83,20 t/ha dans la clientèle d'Iscal et 85,60 t/ha à la RT. Les richesses sont faibles avec une moyenne campagne de 17,21 °Z à Iscal (17,65°Z l'an dernier) et 17,45 °Z à la RT (17,71°Z l'an dernier).

La surface emblavée était d'environ 55.900 ha en recul de 2,6 % par rapport à l'an dernier. ISCAL fut la première à fermer ses réceptions le 16 janvier, la RT fermant le 19 janvier, soit une campagne de 125 jours à Iscal et 114 jours à la RT.

Union européenne : baisse de 15 % de la production

Les surfaces de l'UE sont également en recul de quelque 2,5% par rapport à l'an dernier du fait de fermetures de sucreries en France et en Allemagne. Selon les chiffres actuels de la Commission européenne, la récolte de betteraves sucrières a diminué de 15 % dans l'UE par rapport à l'année précédente, essentiellement en raison de pertes de rendements sans précédent liées à la jaunisse, surtout en France. Le rendement racines moyen français est de 59,5 t/ha et la richesse moyenne de 17,1°Z avec de grandes différences entre régions : de 30t/ha pour l'usine de Souppes-sur-Loing en Seine-et-Marne à 87 t/ha pour l'usine de Fontaine-le-Dun en Seine-Maritime. Aux-Pays-Bas, Cosun fait état d'une campagne décevante avec un rendement moyen betteraves de 82 t/ha avec une richesse de seulement 16,1°Z. Le rendement en sucre est tombé à 13,24 tonnes (rendement réel!) de sucre par hectare. Cela faisait plus de 20 ans que le rendement sucre/ha n'avait pas été aussi bas. Selon Nieuwe Oogst, Cosun prévoit pour la campagne 2021/22 une superficie consacrée à la betterave similaire à cette année. Cette prévision est estimée sur les commandes de semences. Davantage de producteurs de betteraves optent cette année pour des variétés résistantes aux nématodes à kystes de la betterave et des variétés plus résistantes à la rhizomanie. Les chiffres de l'Allemagne (qui sont encore basé sur des prévisions en cours de campagne) montrent la richesse la plus élevée avec 18°Z en moyenne tandis que la Pologne affiche seulement un taux de sucre de 15,5 °Z.

Campagne 2020/2021 dans les pays limitrophes et/ou principaux pays betteraviers européens (chiffres provisoires, calculs CBB)

	Nombre d'ha	Rendement en t. de bett/ha	Richesse en °Z	Rendement théorique en ct. de sucre/ha
BE	55.900	84,8	17,4	14,75
DE	349.700	72,7	18,0	13,09
FR	421.000	59,5	17,1	10,17
NL	83.200	82,2	16,1	13,23
PL	251.500	59,5	15,5	9,23

Niels Pörksen, CEO de Südzucker : l'accent est mis sur les produits de haute qualité à partir de matières premières végétales locales

Dix mois après son entrée en fonction à la tête de Südzucker, nos collègues du magazine DZZ, publié par la VSZ, l'organisation coupole des planteurs de betteraves du sud de l'Allemagne, ont pu interroger Niels Pörksen sur ses impressions à ce jour. Nous avons été autorisés à écouter.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement frappé au cours de vos premiers mois dans votre nouvel emploi ?
Je suis particulièrement impressionné par les employés de l'entreprise. Une équipe formidable, que je n'ai pu rencontrer que virtuellement à cause de la pandémie de Covid-19. Néanmoins, j'ai eu de très bonnes conversations, qui sont importantes pour lancer les processus de changement nécessaires. J'ai maintenant une bonne vue d'ensemble des différentes divisions et départements du groupe. Outre le segment traditionnel du sucre, l'examen des domaines d'activité bien développés et innovants qui contribuent à la diversification constitue la base de la discussion stratégique que nous menons actuellement.

Le positionnement général du groupe est-il un avantage ou un inconvénient pour la poursuite de son développement ?
Un avantage évident. D'une part, la diversification stabilise le groupe dans les phases difficiles, comme celle que nous vivons actuellement dans certains domaines. D'autre part, je vois dans ce positionnement large un potentiel qui n'a pas encore été exploité. Par exemple, nous devons continuer à travailler pour utiliser davantage les synergies entre les divisions et mettre en évidence l'avantage qui en résulte pour nos clients. Enfin, nous devons également voir si d'autres innovations de produits et de procédés peuvent être réalisées.

Pourquoi êtes-vous convaincu que Südzucker saura relever ces défis ?
D'une part, l'équipe Südzucker a beaucoup de potentiel et d'autre part, nous avons la possibilité de devenir plus efficaces ce qui permettra de réduire les coûts. Nous disposons également d'un portefeuille de produits qui correspond parfaitement aux tendances en matière d'énergie et de nutrition et qui présente donc un potentiel de croissance supplémentaire. C'est à nous de convaincre nos clients que nous sommes le bon partenaire et que nos produits sont les meilleurs pour eux. Cependant, ce n'est pas facile. Nos clients ont le choix. C'est pourquoi il est important de comprendre ce que nos clients attendent de nous et de nos produits, et d'y répondre de la meilleure façon possible. Si notre client a du succès avec nos produits, alors nous en aurons aussi. Dans certains secteurs d'activité de Südzucker, cette orientation vers le client est déjà sur la bonne voie.

Quelles mesures ont-elles déjà été entreprises et quand commenceront-elles à prendre effet ?
Des mesures structurelles et financières de grande envergure ont été introduites. Nous assurons un suivi constant de ces changements. Nous avons intensifié la communication avec nos employés afin de mieux comprendre ce qui les fait bouger. Des activités visant à renforcer nos ventes ont été lancées et de nouveaux concepts de marketing ont été testés avec succès. Nous nous sommes davantage concentrés sur la question de la durabilité. Des mesures de restructuration des filiales et des sociétés affiliées sont mises en œuvre, ainsi que diverses questions de ressources humaines, comme le développement du personnel, et bien plus encore. Pour garantir que toutes nos mesures soient coordonnées et avoir tous une image claire et cohérente de la direction que prend le groupe, nous avons lancé un processus stratégique que nous achèverons au printemps et que nous mettrons en œuvre ensuite. Notre lien avec l'agriculture et notre capacité à exploiter la puissance des plantes par le biais de la transformation et du raffinage sont nos points forts et font notre spécificité. Certaines actions auront un impact dès cette année. Mais nous devons être réalistes, l'impact ne se produira pas du jour au lendemain.

À quoi avez-vous consacré le plus de temps ces derniers mois ?
A m'entretenir avec les employés, les clients, les investisseurs et les partenaires commerciaux. La communication est la clé du succès. Malheureusement, je n'ai pas pu avoir autant de conversations que je l'aurais souhaité en raison du Covid. Mais les conversations que j'ai eues ont été très précieuses. En plus des discussions, beaucoup de temps a été consacré à l'analyse de nos secteurs d'activité et à leur développement, bien sûr.

Quelles activités et mesures qui auraient été importantes pour vous ont été rendues plus difficiles à cause du Covid ?
La communication directe avec les gens - que ce soit au sein du groupe ou avec les clients - a été particulièrement difficile. Comme vous le savez, je n'ai participé qu'à quelques événements avec nos producteurs de betteraves, par exemple. Nous avons développé de nouveaux moyens, principalement des formats numériques, que nous avons également de plus en plus utilisés. Cela a très bien fonctionné, et encore une fois, nous avons beaucoup appris, mais comme nous le savons tous, on ne peut pas remplacer tous les contacts personnels par cette technologie.

Quelles possibilités d'amélioration voyez-vous pour l'entreprise ?
Il existe de nombreuses possibilités d'amélioration, par exemple la collaboration au sein du groupe, la culture de l'écoute et de l'apprentissage à partir de l'expérience des autres, en partageant constamment les choses qui nous aident à nous améliorer. Mais aussi l'augmentation de l'efficacité, la rationalisation des processus, l'amélioration de l'utilisation du potentiel du marché également en relation avec le développement de nouveaux domaines d'activité.

L'activité principale du sucre est particulièrement difficile en ce moment. Quels sont les principaux problèmes et comment les résoudre ?
Un problème majeur est celui des distorsions de concurrence auxquelles nous sommes confrontés dans notre activité principale, le sucre. Les paiements couplés et le traitement différent des exigences et des restrictions, comme la protection des végétaux au sein de l'Union eurpéenne, qui est en fait un marché agricole européen uniforme, méritent d'être mentionnés. Au cours de la dernière campagne, cela, ajouté aux effets climatiques bien connus, a entraîné des pertes de rendement pour nos betteraviers et donc une baisse des rendements en sucre pour nos usines. Nous constatons également une baisse des ventes liée au Covid. Lorsque la vie sociale s'arrête et qu'il n'y a plus de rassemblements ni de grands événements de consommation tels que les festivals, fêtes et activités dans les restaurants et les cafés, la consommation diminue.

Une solution possible est certainement une coopération étroite entre les quatre sociétés sucrières de Südzucker et la division sucre d'AGRANA afin d'exploiter les synergies nécessaires. Nous devons garder nos coûts sous contrôle à tout moment. Mais il est également clair que nous avons besoin de prix du sucre plus élevés pour l'ensemble du secteur.

Comment voyez-vous Südzucker dans cinq ans ?
Dans le cadre de cette stratégie, Südzucker se cristallise comme une entreprise à large assise qui offre à ses clients et aux consommateurs une large gamme de produits de haute qualité, principalement dans les domaines de l'énergie et de l'alimentation humaine et animale à partir de matières premières végétales d'origine majoritairement régionale..

INSTITUT ROYAL BELGE POUR L'AMÉLIORATION DE LA BETTERAVE ASBL
Molenstraat 45, B-3300 Tienen - info@kbivb.be - www.irbab-kbivb.be

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES
Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

Les journées techniques de l'IRBAB

Au cours du mois de janvier dernier, l'IRBAB a donné 13 conférences techniques « digitales ». En raison des mesures sanitaires COVID-19, ces réunions techniques ont été organisées par visio-conférence. Ces réunions comptaient pour la formation continue phytolicence. En Flandres, 3 réunions organisées en collaboration avec le 'Departement Landbouw en Visserij' ont permis de réunir pas moins de 900 personnes. En Wallonie, 10 réunions avec un nombre limité à 30 personnes, ont permis à 300 personnes d'assister aux exposés. N'ayant pas pu satisfaire toutes les demandes de participation, les réunions ont été enregistrées et sont accessibles via le site internet de l'IRBAB.

Les thèmes des journées techniques étaient :

- Bilan et enseignements de la saison 2020
- La lutte intégrée des insectes ravageurs, et plus particulièrement des pucerons : prévenir, surveiller et intervenir
- Les différents leviers pour assurer un désherbage intégré
- Conseils pour une gestion intégrée des maladies foliaires
- Répondre aux défis de demain

A la fin de chaque exposé, une séance de question-réponse était organisée. Voici un résumé des principales questions.

Autorisation 120 jours pour le semis de graines traitées avec des néonicotinoïdes

Peut-on garder des semences de betteraves sucrières traitées avec Gaucho pour l'année suivante ?

Une autorisation temporaire de 120 jours a été accordée pour le semis de betteraves sucrières traitées avec du Gaucho 70WS. Cette autorisation est valable du 15/02/2021 au 14/06/2021. Ce type d'autorisation doit être redemandé chaque année. Par conséquence, nous ne savons pas si une autorisation temporaire pour le semis de betterave sucrière avec Gaucho sera accordée en 2022. Nous conseillons de commander le nombre d'unités nécessaire pour la surface que vous souhaitez emblaver en 2021 et de ne pas en commander plus que nécessaire. En effet, si une autorisation n'est pas accordée en 2022, le semis de semences traitées avec Gaucho ne sera pas autorisé et donc les graines traitées avec Gaucho que vous avez gardé de 2021 ne pourront pas être semées.

La quantité de néonicotinoïdes sera plus faible en 2021. Faut-il prévoir un traitement insecticide foliaire ?

En effet, l'autorisation 120 jours accordée est pour 68g/unité de semences, c'est-à-dire 25% en moins par rapport à la dose agréée par le passé. Des essais menés au cours du début des années nonantes au niveau international fournissent des indications concernant l'efficacité des doses réduites. Une dose réduite de 33% par rapport à la dose de 90g/unité permet d'obtenir une bonne efficacité contre les pucerons jusqu'à 70 jours après le semis de betteraves sucrières. 70 jours de croissance correspondent à un stade de développement où les plantes sont beaucoup moins sensibles à l'infection virale. Le graphique 1 ci-dessous illustre les résultats d'un essai mené en 1993.

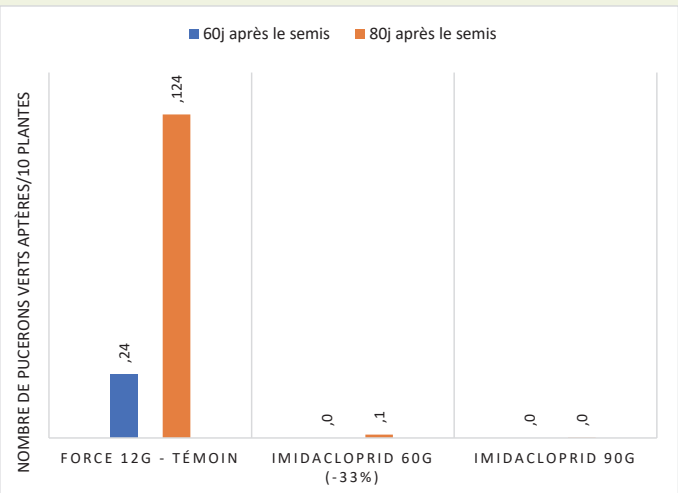

Figure 1 *:* Le graphique présente les résultats de comptage 60 jours et 80 jours après le semis dans 3 modalités : Force 12g, Gaucho 60g et Gaucho 90g. Les résultats indiquent que le nombre de pucerons est très faible peu importe la dose de Gaucho. Au bout de 80 jours, le nombre de pucerons évolue légèrement pour la dose de 60g de Gaucho.

Peut-on espérer un assouplissement des contraintes sur la rotation vu les contraintes moins exigeantes chez nos voisins (France et Allemagne) ?

Malgré la demande du secteur d'assouplir les contraintes sur la rotation, les restrictions sur la rotation après le semis de betteraves traitées avec Gaucho sont identiques aux restrictions pour les autorisations 120 jours accordées en 2019 et en 2020 pour Poncho Beta et Cruiser Force. Les restrictions sont accessibles sur phytoweb dans Produits phytopharmarceutiques > Consultation autorisations > Situations d'urgences (120 jours) (https://fytoweb.be/fr/legislation/phytoprotection/autorisations-120-jours-pour-situations-durgence).

La teigne était présente cette année, quand est-il pour l'avenir ?

La teigne est un papillon nocturne. En betteraves sucrières, les chenilles mesurant une dizaine de millimètres peuvent engendrer des dégâts. Ces chenilles se dissimulent au cœur de la betterave et rongent les pétioles et collets. La présence d'amas noirs au cœur de la plante comme sur la photo ci-dessous caractérise la présence de la teigne. Les morsures au niveau des collets sont ensuite des portes d'entrées pour le rhizopus, un champignon. Le rhizopus est une pourriture molle du haut de la racine.

Les conditions favorables au développement de ce parasite sont des conditions chaudes et sèches. Ces conditions ont été observées cette année en Belgique, ce qui explique la présence plus importante de la teigne. Jusqu'à présent, les teignes ont été observées dans diverses parcelles sur le territoire belge. Cependant, le rhizopus, qui se développe à la suite de la présence d'une porte d'entrée au niveau du collet, n'a pas été observé. Si le climat continue à évoluer dans ce sens et que des conditions chaudes et sèches sont fréquemment observées, nous pouvons nous attendre à une évolution de la teigne.

Figure 2 *:* La présence d'un amas noir au cœur de la plante de betteraves caractérise la présence de larves de teignes sur la parcelle.

Les conseils insecticides pour la saison 2021

Conseillez-vous d'ajouter de l'huile au traitement insecticide ?

Selon les actes d'agréation des huiles, les huiles peuvent uniquement être appliquées en mélange avec un herbicide. Par conséquent, l'agréation ne permet pas d'appliquer un traitement « insecticide + huile ».

Dans certains cas, le traitement insecticide est mélangé au schéma de désherbage contenant de l'huile. D'après plusieurs essais menés en 2020, l'ajout d'huile permettrait d'augmenter l'efficacité du Movento 100SC contre les pucerons. Le graphique ci-dessous illustre les résultats d'un essai avec infestation naturelle mené à Rekkem, en province de Flandre Occidentale.

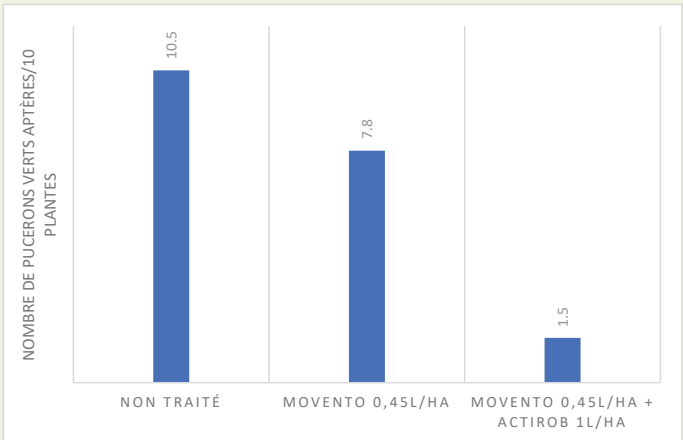

Figure 3*:* Le graphique montre les résultats d'un comptage effectué dans l'essai de Rekkem 9 jours après traitement. Les résultats démontrent que moins de pucerons sont observées dans l'objet Movento + Actirob par rapport à l'objet Movento seul. L'ajout d'huile permet donc d'augmenter l'efficacité du traitement insecticide Movento. Toutefois veillez à respecter l'acte d'agréation des huiles (uniquement autorisé en mélange avec des herbicides).

Quand est-ce que l'autorisation pour Okapi est retirée ?

Le 19 janvier 2021, le Service Publique Fédérale (SPF) a publié sur phytoweb que l'autorisation des usages en plein air pour Okapi sera retirée (https://fytoweb.be/fr/nouvelles/retrait-de-lautorisation-de-okapi-dans-toutes-les-cultures-en-plein-air). L'autorisation des usages en plein air pour les cerisiers et griottiers, les framboisiers, les groseilliers, les groseilliers à maquereau et hybrides, les poiriers, les pommiers, les pruniers et les ronces est retirée avec effet immédiat. Pour toutes les autres cultures en plein air qui ne sont pas mentionnés ci-dessus, une période de grâce a été décernée. La date de retrait pour ces autres cultures en plein air est le 19/01/2022. Cela signifie donc que la saison betteravière 2021 est la dernière saison au cours de laquelle le produit Okapi peut encore être appliqué.

Est-ce qu'une huile, comme le Vazyl, homologuée en plants de pommes de terre, pourrait être une solution d'avenir ?

Le virus de la pomme de terre se transmet par le puceron par le mode non-persistant. Le mode non-persistant repose sur une phase d'acquisition virale, de quelques secondes à quelques minutes. Une fois que le puceron a acquis le virus, le virus ne se conserve que quelques minutes au niveau des pièces buccales du pucerons. L'application de l'huile limite l'accrochage du virus au pièce buccale et donc permet de limiter la transmission du virus en pommes de terre.
En betterave sucrière, les virus de la jaunisse virale sont transmis par le mode persistant pour les virus de la jaunisse virale modérée (BMYV et BChV) et par le mode semi-persistant pour la jaunisse virale grave (BYV). Dans le cas des virus persistant, les particules virales sont maintenues dans les glandes salivaires. La persistance correspond au fait que les pucerons demeurent infectieux jusqu'à épuisement du stock de particules virales durant toute leur vie. L'application de l'huile dans le cas des virus persistant et semi-persistant n'empêche pas l'acquisition et la transmission du virus.

Les réservoirs à pucerons et à virus.

Est-ce que les engrais verts sont des réservoirs ? Est-ce que le non-labour présente plus de risque que labour en termes de réservoirs ?

Les résidus de betteraves, les repousses foliaires dans les tas de déterrage et les silos de betteraves fourragères sont des réservoirs. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous conseillons d'enfouir vos tas de déterrage. De nombreuses adventices et certains engrais verts sont également des réservoirs à pucerons et virus. Par exemple, d'après des publications scientifiques, la moutarde et la phacélie seraient des réservoirs au BMYV.
Comme le puceron est extrêmement polyphage, il va se nourrir de la sève de ces plantes réservoirs, puis de celle d'une betterave qu'il contamine. Cela signifie donc qu'en absence d'hiver et sur une parcelle en non-labour, il pourrait y avoir un risque plus important de jaunisse virale. Un projet international important pour les années prochaines est l'étude des réservoirs viraux.

Quels sont les facteurs influençant l'incidence et la sévérité de la jaunisse virale

Deux périodes influencent fortement la population de pucerons et le risque de jaunisse virale au cours de la saison betteravière : l'hiver et le printemps. En hiver, le facteur déterminant est le nombre de jour de gel et pour le printemps, il s'agit de de la température moyenne. Ces deux éléments impacteront la précocité d'infection et la dynamique de vols de pucerons. En effet, e nombre de jour de gel impacte la capacité de survie des pucerons pendant l'hiver mais également l'ensemble de la chaîne trophique, incluant pucerons et auxiliaires.
En fonction des conditions météorologiques de cet hiver, nous ne pouvons pas exclure que l'année 2021 soit comparable à l'année 2020 en termes de risques de jaunisse virale en betterave sucrière.

Avez-vous constaté des différences entre les variétés au niveau de la tolérance à la jaunisse virale ?

Nous étudions la tolérance des variétés au virus de la jaunisse modérée depuis 2019. Nous travaillons avec des essais inoculés artificiellement. En 2020, nous avons comparé plusieurs variétés commerciales. Sur le développement et l'intensité des symptômes en été, des différences assez importantes étaient observées. Par contre, le rendement sucre de toutes les variétés a été affectée de la même façon. Parallèlement, nous étudions des nouvelles génétiques avec une tolérance accrue à la jaunisse modérée. Ici, nous observons de fortes différences de comportement. Les premières variétés à l'inscription ont été déposées cette année et pourraient être disponibles dans 2-3 ans.

Maladies foliaires

Quels sont vos conseils au niveau des traitements fongicides ?

Le produit Spyrale (100g/l difénoconazole + 375g/l fenpropidine) reste un produit de référence pour lutter contre le complexe des maladies foliaires avec une bonne efficacité. Les produits à base de cyproconazole, Agora et Mirador Xtra, sont également des fongicides intéressants, mais les autorisations pour les produits à base de cyproconazole sont retirées à partir du 30/11/2022. Une possibilité pour lutter contre le complexe des maladies foliaires est également de mélanger un produit à base de difénoconazole, comme Geyser, avec un produit à base de tétraconazole, tel que Eminent.
Pour lutter contre le cercosporiose, l'utilisation du mancozèbe est un très bon complément aux fongicides classiques. Grâce à son mode d'action différent et à une action multisite, l'ajout du mancozèbe à un fongicide conventionnel permet de lutter contre les souches de cercosporiose résistantes aux strobilurines et/ou aux triazoles. Malheureusement, la substance active n'a pas été renouvelée au niveau européen. Cette année est la dernière année d'utilisation des produits à base de mancozèbe car la date de retrait des autorisations de ces produits est le 4/01/2022. Une demande d'autorisation temporaire de 120 jours doit encore introduite pour pouvoir utiliser du mancozèbe en 2021 en betteraves sucrières.

Quel est l'alternative aux produits à base de mancozèbe ?

Nous avons déjà réalisé au cours de plusieurs années des essais avec du cuivre en combinaison avec un fongicide classique. Les résultats des essais sont prometteurs contre la cercosporiose. Cette substance possède une action multi-site tout comme le mancozèbe, ce qui s'avère intéressant pour contrôler les souches de cercosporiose résistantes. Il s'agit donc d'une solution pour l'avenir intéressante.

Est-ce que les engrais foliaires riches en cuivre apportent un plus contre la cercosporiose ?

En effet, il existe sur le marché des engrais foliaires contenant du cuivre. Souvent la quantité de cuivre présente dans ces engrais est faible et pas suffisante pour être efficace contre la cercosporiose en betteraves sucrières. Nous déconseillons donc l'emploi de ces engrais foliaires pour contrôler la cercosporiose.

Combien de temps faut-il pour passer de 5% à 10% de feuilles touchées en cercosporiose?

Il est difficile de vous donner une période exacte. Tout dépend des conditions météorologiques et de la variété que vous avez semé. La durée de la période entre la première tache et le seuil de 5%, peut s'avérer être 1 semaine, voire de 2-3 semaines si les conditions ne sont pas favorables. Il est donc important d'effectuer des observations dans votre champ régulièrement pour garder l'infection sous contrôle.

Le travail simplifié (non labour) serait-il un réservoir pour certaines maladies? Si oui, est-il possible que les maladies qui sont présent dans le champ de mon voisin passent chez moi s'il ne laboure pas son champ ?

La cercosporiose est une maladie qui survit sur des restes de betteraves dont les feuilles. On sait que l'infection par la cercosporiose provient d'une source locale. Des études ont montré que la survie est plus longue si la cercosporiose est enfouie superficiellement. La cercosporiose survit 2 ans sur un champ non labouré et environ 1 ans dans un champ labouré. Pour minimaliser l'infection de la cercosporiose, nous vous recommandons de pratiquer une rotation de 3 ans au minimum. Si votre voisin n'a pas labouré sa terre, il est possible que la cercosporiose contamine votre parcelle . Les betteraves présentes en bordure de champ avec la parcelle voisine seront particulièrement sensibles à une infection.

Je trouve que mes betteraves après pois sont plus malades que celle après céréales. Est-ce possible ?

Un précédent pois laisse beaucoup plus d'azote disponible pour la betterave que les céréales. Certaines maladies ont tendance à plus se développer si la culture a reçu plus d'azote comme la rouille ou l'oïdium, mais ce n'est pas toujours aussi évident.

Une figure représentant le bénéfice d'un deuxième traitement fongicide a été présenté. Le coût du passage et le produit ont été pris en compte et déduit. Pour certains champs un deuxième traitement était intéressant, mais pas pour d'autres. Que pouvons-nous conclure? Quand est-il intéressant de faire un deuxième traitement fongicide?

Dans les différents essais, nous avons implantés plusieurs variétés dont des variétés sensibles à la cercosporiose. Un deuxième traitement a parfois été intéressant, dépendant du site et de la variété. Les traitements fongicides doivent être raisonnés en fonction de la tolérance variétale et de la date de récolte. Normalement, nous recommandons de semer une variété tolérante à la cercosporiose. La perte de rendement due à la cercosporiose est très grande par à rapport aux autres maladies comme l'oïdium et la rouille. Nous recommandons donc de faire un deuxième traitement seulement contre la cercosporiose et pas contre la rouille ou l'oïdium. Un deuxième traitement fongicide peut être rentable (mais ce n'est pas une garantie) si vous avez semé une variété sensible à la cercosporiose et si vous récoltez les betteraves en novembre.
Par exemple, un traitement fongicide contre la cercosporiose à la fin d'août n'est conseillé que si vous récoltez après la mi-octobre et à condition que vous avez semé une variété sensible. Un traitement moins de 45 jours avant la récolte n'est jamais rentable. Mais un deuxième traitement n'est pas rentable si le premier traitement n'a pas été réalisé à temps ou si le seuil de cercosporiose est largement dépassé !

Y a-t-il des variétés qui souffrent moins de la sécheresse?

Dans les essais que nous avons effectués les dernières années, des différences entre les variétés en fonction de la sécheresse n'étaient pas tout le temps claires. Au début de la saison, il n'y avait pas de relation entre la sécheresse et la masse foliaire visible. Plus tard dans la saison, les différences entre les variétés pouvaient être visible mais pas toujours aussi prononcées. Fin de la saison, les petites différences qui étaient visible sur le champ, ne résultent pas toujours à un rendement différent.

Désherbage

Est-il recommandé d'adapter la dose d'herbicide au stade de développement des adventices dans des conditions météorologiques sèches?

Par temps sec, il est recommandé d'adapter la dose de produit au développement des adventices difficiles. On aura aussi intérêt à augmenter la dose d'huile de 0,5 L/Ha à 1 L/Ha pour améliorer l'absorption foliaire des produits. Ceci jusqu'à une température de 22°C.

Quel est le coût du désherbage en 2021? Combien de % plus cher que dans une année normale?

Ceci dépend fort de la parcelle et de la pression des adventices. Le prix dépend aussi des produits utilisés. En général, moins de traitements de pré-émergence ont été appliqués mais par contre les doses des produits ont été augmentées pendant la période sèche (mois de mai). Peut-être qu'en moyenne, le coût total ne sera pas fort différent, mais il faudra y ajouter dans beaucoup de cas un passage mécanique ou manuel.

Est-ce que la herse étrille ne provoque pas trop de dégâts, et dans quelles conditions doit-on l'utiliser?

La herse-étrille peut provoquer une perte de plantes si elle est utilisée sur des betteraves trop jeunes avant le stade 4-feuilles. Il n'existe aujourd'hui aucune herse qui est totalement sécure avant le stade 2-feuilles, même si l'agressivité de certaines herses peut être réglée et permettrait dans certaines conditions une utilisation à 2-feuilles. Dès le stade 4-feuilles, une herse est efficace sur des adventices 'filament'. On dit souvent que ceci entraîne une perte de 10% des plantes, ce n'était cependant pas le cas dans les essais en 2020. Si la herse est utilisée sur de grandes betteraves, les feuilles peuvent être endommagées, mais cela se rétablit rapidement.

Est que le système Conviso-Smart est plus rentable que le système de désherbage traditionnel ?

Chaque année l'IRBAB met en place des essais avec le système Conviso Smart. Le système a des avantages et des inconvénients. Les avantages sont que seuls deux traitements doivent être réalisés et qu'il permet de détruire les betteraves mauvaises-herbes. Comme point négatif nous notons que la variété Smart Jitka a un potentiel de rendement réduit et une forte sensibilité à la cercosporiose. La semence de la variété est significativement plus chère. Le système semble intéressant mais est fort technique car il nécessite de respecter scrupuleusement certaines règles comme le stade d'application à 2-feuilles pour l'arroche, le chénopode ou la véronique, et l'obligation de mélanger Conviso One à des partenaires avec une autre mode d'action afin de combattre l'apparition de résistance. Il faut aussi impérativement éliminer toutes les betterave montées.
Le prix du système total, semences + Conviso + partenaires est équivalent au prix d'un système FAR classique. Est-ce plus rentable que le FAR ? Ceci dépend de toute situation individuelle. Il permet en tout cas de remettre en culture certaines terres envahies de betteraves mauvaises herbes.

Les bons préparatifs pour une saison betteravière réussie !

Gauthier Courtoy (IRBAB asbl -KBIVB vzw)

L'arrivée des semis de betteraves approchant à grand pas, il est tout doucement temps d'y penser. Au vu des problèmes de levée rencontrés lors de la saison 2020, la préparation et le semis doivent être dès lors, bien réfléchis. Il est important de savoir que le choix de l'enrobage des semences peut influencer le semis.

Choisir le bon moment

La période de semis doit être réalisée dès que possible : lorsque le sol le permet, il ne faut pas attendre. Veillez à attendre la fenêtre météorologique propice à une préparation de qualité et un bon semis. Après le semis, il est nécessaire d'avoir un minimum de 48 heures de temps sec. De plus, il faut faire attention aux gelées. En effet, si les plantules de betteraves sont sorties de la terre, des forces mécaniques sont exercées sur la tige lors du gonflement et du durcissement de la terre. Cela peut donc entrainer des pertes d'individus.

Préparation du lit de germination

Pour le lit de germination, il est nécessaire d'avoir une attention particulière. Avant tout passage d'outils, il est important que le sol soit bien ressuyé. Veillez à contrôler l'état de la couche (0-30cm) de votre sol à l'aide d'une bêche, jetez un bloc de terre devant vous. Idéalement, celui-ci doit se briser pour pouvoir débuter le travail du sol. Un second test peut aussi être réalisé en prenant de la terre de la couche superficielle dans votre main et en appuyant dessus. Si elle colle, ou si elle est malléable, il est préférable d'attendre un peu avant de débuter la préparation.

Le lit de germination doit être émietté de façon à obtenir un bon recouvrement de la graine. La couche émiettée ne doit pas être plus profonde que la profondeur de semis. Réglez la profondeur des outils de travail à environ 5cm. Il est préférable d'effectuer la préparation du lit de semences en minimisant les passages d'outils (maximum 2 outils). Des passages supplémentaires vont assécher la partie supérieure de la terre et augmenter le risque de compaction. Une préparation trop fine augmente le risque de création d'une croute de battance lors d'averse après le semis. Chaque passage a un coût, celui-ci peut être calculé à l'aide de l'outil en ligne Mecacost du CRA-W (www.mecacost.cra.wallonie.be). Un passage coûte approximativement entre 30 à 40€ de l'hectare, sans inclure la rémunération du temps de travail. Veuillez à optimiser au mieux chaque passage d'outil pour éviter des dépenses inutiles. Pour se faire, l'utilisation d'outils avant peut être une solution. Évitez un travail profond, celui-ci casse la capillarité (apport d'humidité du sous-sol) et remonte des mottes de terre humide. Lors de la préparation, veuillez à celle qu'elle soit homogène en répartissant bien la charge des outils. Un réglage adapté des pneumatiques permet d'éviter la compaction. Il faut éviter les phénomènes de patinage car ils ont un effet de lissage sur le sol.

***Figure1** : Suivant le poids du chantier, choisissez la pression des pneus adaptée.*
Comme illustré sur la photo, en réduisant la pression des pneus, la surface de contact est augmentée tant en largeur qu'en longueur.

Pour les labours de printemps, dans les sols contenant 12 à 13% d'argile, il est important de bien rappuyer le sol sur toute la largeur de semis. Certaines années dans les parcelles en non-labour, il est parfois utile d'ouvrir au préalable pour permettre l'assèchement du sol. L'humidité en surface dans ce type de parcelle peut être plus conséquent. La présence de débris en surface augmente le risque de bourrage, il est donc préférable d'utiliser un semoir avec des disques ouvreurs.

Semis

La profondeur de semis est probablement le point le plus délicat. En effet, elle a un impact direct sur la levée et le développement de la plantule. Un semis de qualité se caractérise par une implantation de toutes les graines à une même profondeur et un bon rappuie dans le sol. La profondeur de semis que nous conseillons est de 1,5 - 2,5 cm avec des graines traitées Force. Cependant, elle doit être adaptée en fonction du type de sol et des conditions météorologiques. Il faut éviter un semis superficiel dans les zones où la couverture des graines est difficile, par exemple sur les bosses argileuses. En période sèche un semis plus profond peut être envisagé mais il faut faire attention à l'épuisement de la graine et à la protection des semences choisies. Force agit par action de vapeur autour de la graine en formant une sphère de 2cm de rayon. La semence, la plantule et la radicelle sont ainsi protégées contre la majorité des insectes du sol. Lors d'un semis plus profond que 2,5 cm, il y aura présence d'une zone non protégée dans le sol entre la surface du sol et la protection de l'enrobage. Dans cette zone, la plantule pourrait être attaquée par les insectes du sol. **Afin de garantir le bon fonctionnement de Force, il est donc important de viser une profondeur de semis constante de 2 - 2,5 cm. Avec le traitement Gaucho, la profondeur de semis sera obligatoirement de 3 cm minimum avec un bon recouvrement des graines**. Lors d'un lit de semence trop sec sur les premiers centimètres (2-3cm), l'utilisation de chasse motte peut s'avérer être une solution pour rechercher l'humidité et éviter un recouvrement trop élevé de la semence.

Commencez la saison en vérifiant au préalable si tous les éléments du semoir sont réglés à la même profondeur. Pour ce faire, placez sur une surface plane des planches ou des blocs d'une épaisseur identique (1,5 à 2 cm) sous les roues de jauge et les roues de recouvrement. En ajustant tous les socs à la surface du sol, tout est réglé à la même profondeur de semis. Au début des travaux de semis, la profondeur de semis doit être à nouveau vérifiée et éventuellement être ajustée.

***Figure 2**: Réglez tous les socs à la même profondeur de semis avant le début de la saison. Contrôlez la profondeur de semis lors du semis et ajustez éventuellement (Photo: IRS).*

De cette manière, vous êtes certain de commencer avec des éléments à la même profondeur.

Il est important d'utiliser des graines de qualité. Les graines stockées pendant 1 an peuvent se détériorer si leur conservation s'est réalisée dans de mauvaises conditions (humidité trop élevée, …). Si vous semez différentes variétés, il est préférable de les semer séparément. Si les variétés sont mélangées, cela pose un problème au niveau de la lutte contre les maladies foliaires. La variété A peut avoir atteint le seuil de traitement tandis que la variété B sera toujours saine et ne justifiera pas un traitement. Ensuite lors de la récolte, le décolletage sera plus difficile car le chauffeur de l'arracheuse ne pourra pas régler correctement sa machine pour ces différentes variétés. Ne mélangez donc pas les variétés.

Remarque importante : les semences traitées avec Metalaxyl-M, contenu dans les produits Vibrance SB ou Apron XL, ne pourront plus être semées en 2022 !

Points d'attention pour un semis sans soucis :

- Vérifiez le sol à l'aide d'une bêche avant de commencer la préparation du lit de semences.
- Vérifiez la préparation du lit de semences en prenant de la terre de la couche superficielle dans votre main et en appuyant dessus. Si elle colle, ou si elle est malléable, il est préférable d'attendre.
- Semez toujours des parcelles complètes ou des parties clairement définies d'une parcelle avec la même variété.
- Visez une population finale de 95 000 plantes par ha (85 000 plantes dans les polders lourds).
- Pour les semences avec un traitement uniquement Force dans l'enrobage, une profondeur de semis exacte (2,5 cm) est extrêmement importante pour le fonctionnement optimal du produit.
- Semez dès que les conditions météorologiques le permettent et qu'aucune pluie n'est prévue pendant au moins 48 heures après le semis. Une saison de croissance plus longue augmente le rendement.
- Ne commandez pas plus de graines que nécessaire car les semences traitées Vibrance SB ou Apron XL ne pourront plus être semées en 2022. Il en va de même pour les semences traitées Gaucho ! Si vous devez conserver des semences, conservez-les à un taux d'humidité faible.

Les grands acteurs du marché mondial

Le Brésil, la Thaïlande et l'Inde sont les principaux exportateurs de sucre. Ils produisent bien plus de sucre qu'ils n'en consomment et écoulent leurs excédents sur le marché mondial. Ils exportent principalement vers les marchés émergents d'Afrique et d'Asie, là où la consommation de sucre est en hausse.

Actuellement, six des dix plus grands pays importateurs de sucre au monde sont situés en Asie et en Afrique, rapporte Rabobank. L'augmentation de la consommation de sucre est la plus marquée dans des pays comme l'Indonésie, la Chine, l'Algérie et le Bangladesh.

Exportations : le Brésil, l'Inde et la Thaïlande mènent le jeu

Le **Brésil** est le plus grand exportateur de sucre au monde, avec une part de marché comprise entre 33 et 48 % ces dernières années. Outre son énorme capacité de production, la force du Brésil tient aussi à sa possibilité de transformer la canne en sucre ou en éthanol selon les opportunités du marché. En 2020, les exportations brésiliennes ont explosé. Le total des exportations 2020 a atteint 31,2 millions de tonnes, soit une augmentation de 13,1 millions de tonnes par rapport à 2019.

L'**Inde** tire son avantage du le soutien du gouvernement. Pour les agriculteurs indiens, la canne à sucre reste la culture la plus lucrative car le gouvernement fixe le prix que les sucreries doivent payer aux agriculteurs, indépendamment des revenus du marché du sucre. En raison de sa production fort variable et soumise à l'importance de la mousson, l'Inde est l'acteur du marché le plus imprévisible. Selon les années, le pays importe du sucre ou en exporte. Cette année, la production de l'ordre de 30 millions de tonnes dépasse largement la consommation d'environ 24 millions de tonnes. Le gouvernement indien a annoncé des subventions à l'exportation pour 6 millions de tonnes de sucre.

La **Thaïlande** reste largement exportatrice de sucre blanc même si ces dernières années, la production est en baisse suite à d'importantes périodes de sécheresse. En 2020/21, la production de sucre devrait encore diminuer à 8 Mt. La récolte a été retardée en décembre 2020 pour permettre à la canne de continuer sa croissance. Les exportations devraient néanmoins augmenter légèrement par rapport à 2019/20 en puisant dans les stocks pour la deuxième année consécutive.

Afrique : une hausse de la consommation quatre fois plus rapide que la moyenne mondiale

En dehors de l'effet Covid, dans de nombreuses économies développées, la consommation de sucre s'est stabilisée ou a légèrement diminué. En cause, la moindre croissance démographique, la baisse de la consommation de sucre pour au nom de la santé et les taxes sucre mises en place par les autorités gouvernements pour décourager cette consommation. En moyenne, au cours des cinq dernières années, la consommation mondiale de sucre n'a augmenté que de 0,7 % tandis que la consommation a augmenté de 1,5 % en Asie et 3 % en Afrique. Cette croissance plus élevée est due à l'augmentation de la population,

Brésil : exportations de sucre 2009-2021 en millions de tonnes métriques

La demande d'éthanol carburant étant au plus bas suite au Covid, la production brésilienne de sucre a atteint un record en 2020/21. Les exportations aussi avec 32 millions de tonnes exportées en 2020/21 contre 19,3 Mt en 2019/20.

au changement de régime alimentaire, à l'augmentation des revenus et à l'urbanisation croissante.

Quels sont ces pays à la consommation de sucre galopante ? Pour ne citer que les principaux, on retiendra en Asie, l'Indonésie et la Chine et en Afrique, la région MENA qui regroupe les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

En **Indonésie**, le pays le plus peuplé de la planète, une pénurie de sucre a touché 30 provinces en avril 2020. Les autorités ont pris des mesures pour augmenter les importations. Selon le gouvernement, l'Indonésie aurait besoin de produire 5,9 millions de tonnes de sucre par an, dont 52% pour couvrir la demande des industries agroalimentaires et du secteur des boissons. Cette année, la production est estimée à 2,2 Mt, moins de la moitié de la demande. Pour combler cet écart, l'Indonésie a importé environ 4 Mt de sucre en 2019, ce qui place le pays au premier rang des importateurs mondiaux. La Thaïlande, l'Australie et la Corée du sud sont ses principaux fournisseurs. Une forte augmentation des exportations brésiliennes de sucre brut vers l'Indonésie a été constatée avec un total de 1,46 millions de tonnes pour l'année 2020.

Pour développer la production locale et tenter de réduire les importations de sucre qui pèsent sur le déficit commercial du pays, le gouvernement tente d'attirer des investissements pour développer les sucreries. En 2019 et 2020, 4 nouvelles usines ont été construites. Pour atteindre l'autosuffisance en sucre, l'Indonésie aurait besoin d'une expansion des plantations de canne allant de 400.000 à 700.000 ha. Il reste que l'industrie sucrière n'est pas suffisante : les sucreries d'état sont trop petites et un tiers des 48 usines du pays ont une capacité de traitement inférieure à 2.000 tonnes de canne/jour.

La Chine a importé près de 5,5 millions de tonnes de sucre brut l'année dernière soit environ deux millions de tonnes de plus que l'année précédente. Une grande partie de ces importations (1,5 à 2 millions de tonnes de sucre) était excédentaire par rapport aux besoins du pays et a été stockée dans des entrepôts. Ce stockage pourrait entraîner une baisse des importations en 2021 et contribuer à plafonner les prix du sucre sur le marché mondial selon les experts.

L'**Algérie** est l'un des principaux clients du sucre brut et raffiné du Brésil. En 2019, selon l'Association des fabricants de sucre brésiliens (Unica), l'Algérie a importé l'équivalent de 13,1% des exportations totales du Brésil en 2019. Suivent par ordre d'importance l'Arabie saoudite qui est classé au quatrième rang, viennent ensuite les Emirats Arabes Unis en sixième position et en 7e position l'Égypte.

En 2020, les exportations de sucre brésilien vers les pays arabes ont augmenté de 16,% en valeur faisant du sucre brésilien le premier produit exporté vers le monde arabe. Les exportations du Brésil vers le bloc des pays arabes ont généré un total de 9,5 milliards d'euros.

Des vraquiers transportent le sucre brut brésilien vers les raffineries implantées dans les ports d'Algérie et du Moyen-Orient.

Evolution du prix du sucre blanc sur le marché mondial

Sur le marché mondial du sucre blanc, début février 2021, le prix avoisinait 385 € la tonne, en hausse de 23 €/t par rapport à début janvier et environ 60 €/t de plus qu'un an plus tôt.

Cette hausse s'explique notamment une baisse de la production 2020/21, notamment en Europe suite à la sécheresse et au développement de la jaunisse. Mais selon les experts, cette hausse serait de courte durée, en fait jusqu'au mois d'avril, qui marque le début de la récolte de canne au Brésil, acteur majeur du marché mondial du sucre.

Baisse des stocks de sucre sur le marché européen

Brexit oblige, la Commission a établi sa première estimation du bilan d'approvisionnement du marché européen pour la campagne 2020/2021 **sans le Royaume-Uni**.

La production de sucre de l'UE à 27 connaîtrait une nouvelle baisse en 2020/2021 atteignant 14,7 millions de tonnes pour une consommation estimée à 15,2 millions de tonnes. L'UE sera donc déficitaire en sucre cette année. Elle devra donc réduire ses stocks et/ou importer. L'UE devrait acheter principalement du sucre de canne brut sur le marché mondial. Du sucre brut qui sera raffiné par les raffineries de l'Union. Le niveau actuel des stocks de sucre a fortement baissé ce qui pourrait entraîner une hausse des prix du sucre européen.

Pour l'instant, les prix de vente UE relevés en novembre 2020 par l'observatoire des prix de la Commission européenne ne reflètent pas cette tension. Le prix de vente moyen UE à la tonne de sucre blanc (départ usine) reste stable. Le prix moyen du marché blanc UE + Royaume-Uni reste est de 379 €/t en novembre 2020 (contre 381 €/t en octobre 2020).

L'évolution des prix moyens régionaux en novembre 2020 est la suivante :

- Région 1 (Europe centrale et du Nord) : 382 €/t (378 €/t en octobre 2020)
- Région 2 (Europe occidentale) : 369 €/t (371 €/t en octobre 2020)
- Région 3 (Europe méditerranéenne) : 445 €/t (451 €/t en octobre 2020)

Comment le prix du sucre évoluera-t-il en 2021 ?

Selon certaines sources, une amélioration serait en vue pour 2021. Les prix de l'UE pourraient augmenter compte tenu de la baisse de la production de l'UE et de la baisse des stocks de sucre de l'Union européenne. Les stocks de sucre UE comptent 800.000 t de sucre de moins en novembre 2020 par rapport à novembre 2019.

Au cours de la campagne 2021/2022, deux facteurs détermineront l'évolution du secteur sucre européen. On peut espérer d'une part, la reprise de l'économie et des modes de consommation normaux suite à la vaccination et d'autre part une augmentation de la production de betteraves grâce à l'assouplissement sur les conditions d'utilisation des néonicotinoïdes dans l'enrobage des semences dans la plupart des Etats membres.

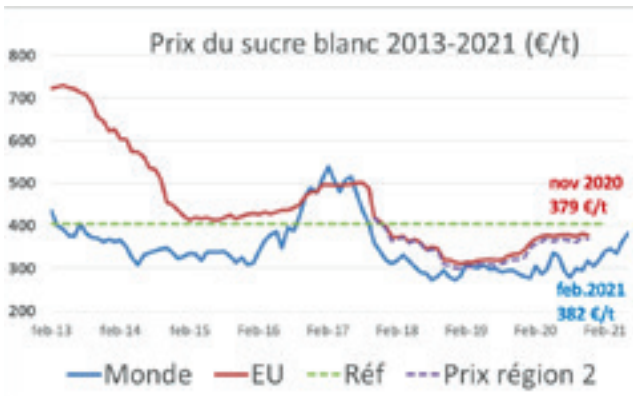

A l'avenir, l'UE pourrait être tantôt importatrice nette tantôt exportatrice nette. Les bonnes années, l'UE écoulera ses surplus vers les pays du pourtour méditerranéen et d'Afrique de l'Ouest où elle exporte traditionnellement. Les moins bonnes années, l'UE sera importatrice nette.

Royaume-Uni : une consultation gouvernementale sur le progrès génétique

Le fabricant de sucre British Sugar, les betteraviers britanniques représentés par la NFU Sugar et l'institut de recherche betteravière britannique British Beet Research Organisation se félicitent de la tenue d'une consultation gouvernementale sur l'avenir de la sélection de précision et de l'innovation génétique entre janvier et mars 2021. Cette consultation vise à déterminer si le Royaume-Uni doit modifier sa règlementation en matière de sélection et d'innovation génétique. Pour le secteur betterave sucre britannique, les techniques modernes de sélection pourraient contribuer à développer des variétés résistantes aux maladies telles que la jaunisse virale tout en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Lors de la campagne 2020/21, la jaunisse virale a causé des pertes de rendements estimées à 24% en moyenne.

Espagne : Al Khaleej Sugar projette la construction d'une usine de transformation de betteraves

Selon El Periódico Extremadura, Al Khaleej Sugar, le deuxième raffineur mondial de sucre basé à Dubaï, devrait présenter en janvier au ministère de l'Industrie son plan pour un projet de construction d'une usine de transformation de betteraves sucrières à Mérida. La sucrerie de Mérida occuperait 59,3 hectares, générant 400 millions d'euros d'investissements et 200 emplois directs. L'usine aurait la capacité de traiter 5,4 millions de tonnes de betteraves par an pour produire environ 880.000 tonnes de sucre blanc. Au moins 75 % des betteraves utilisées dans l'usine devraient être produites en Estrémadure, et 25 % proviendraient d'Aragon.

Cargill veut se retirer du négoce du sucre

La société américaine Cargill négocie actuellement la vente sa participation de 50% dans Alvean, la société qu'elle a créée en 2014 en association avec le groupe sucrier brésilien Copersucar. C'est en 2014 que Cargill et Copersucar avaient créé leur joint venture Alvean pour le négoce international de sucre. Alvean, basée à Genève avec des antennes sur tous les continents, est le plus grand négociant en sucre (brut et raffiné) du monde avec 32% des exportations totales de sucre brésilien en 2019/20. Ce désengagement dans le sucre rappelle celui d'autres grands du négoce du sucre, tels l'américain Archer-Daniels-Midland (ADM) ainsi que le groupe américain Bunge qui a également annoncé par le passé vouloir se retirer du sucre et de l'éthanol. Si les négociations aboutissent, Copersucar deviendrait alors l'unique propriétaire d'Alvean. Copersucar est le plus grand acteur brésilien de l'industrie du sucre et de l'éthanol. Son modèle d'entreprise, considéré comme unique, combine la production de 43 usines membres et d'une cinquantaine d'unités non membres avec un système intégré de logistique, de transport, de stockage et de commercialisation de sucre à grande échelle.

ED&F Man vend une partie de ses activités de courtage.

ED&F Man Holdings a accepté de vendre une partie de ses actifs. Le trader londonien, surtout connu pour le transport de sucre et de café à travers le monde, va vendre cette unité, qui sera rebaptisée HedgePoint, aux sociétés d'investissement Albright Capital et De Jong Capital. La transaction inclut la vente de la division «matières premières» basée en Suisse ainsi que les activités au Brésil ; ce dernier volet restant soumis aux autorisations règlementaires. La nouvelle structure HedgePoint se consacrera à aider les clients de la chaîne d'approvisionnement en matières premières grâce à des outils et des technologies de gestion des risques. En novembre dernier, Südzucker, qui possède 35% du capital d'ED&F Man, a fait savoir que le trader allait enregistrer des pertes pour la 4ème année consécutive.

Brésil : augmentation des exportations de sucre de 62 % en 2020

Le Brésil a exporté 32 millions de tonnes de sucre en 2020, soit une augmentation de 62 % par rapport à l'année précédente, selon le ministère de l'économie tandis que les recettes des exportations de sucre ont augmenté de 64,5 %. Rien qu'en décembre 2020, le Brésil a exporté 2,98 millions de tonnes de sucre. Le Brésil a pu augmenter ses exportations l'année dernière grâce à la dévaluation de sa monnaie par rapport au dollar américain et à la baisse de la production d'autres exportateurs tels que la Thaïlande et l'Union européenne. Le pays s'est également concentré sur la production de sucre, qui offrait des marges plus élevées que l'éthanol.

Irlande : les sanctions sur l'importation de pulpe de betterave et de mélasse américaine frappent le secteur de l'alimentation animale

La rentabilité de l'industrie irlandaise de l'alimentation animale est compromise par les nouvelles taxes douanières de 25 % imposées par l'UE sur la pulpe de betterave et la mélasse américaines, selon Feed Navigator. Ces taxes imposées par l'UE sont des sanctions prises dans le cadre des retombées d'un différend de 16 ans entre l'UE et les États-Unis concernant les aides d'État à Boeing-Airbus. En novembre 2020, les États membres de l'UE ont publié une liste de produits originaires des États-Unis qui seraient soumis à des droits de douane, notamment la pulpe de betterave et la mélasse. L'Association irlandaise des céréales et des aliments pour animaux souhaite que les autorités irlandaises reconsidèrent leur interprétation du règlement de l'UE.

Le CEO d'AGRANA Johann Marihart prend sa retraite

Le conseil de surveillance d'AGRANA a nommé Markus Mühleisen (54 ans) comme nouveau CEO pour une période de trois ans à compter du 1er juin 2021. Ce directeur basé à Düsseldorf succède à Johann Marihart (70 ans), qui prendra sa retraite le 31 mai 2021. Dans le cadre de la fusion de Österreichische Agrar-Industrie GmbH avec l'industrie sucrière réorganisée, Marihart est devenu membre fondateur du conseil d'administration d'AGRANA Beteiligungs-AG en 1988. En tant que CEO d'AGRANA, il a depuis lors joué un rôle central dans le développement de l'entreprise. Johan Marihart est également une figure bien connue en Belgique. Il a été nommé administrateur de la Raffinerie Tirlemontoise début 1995. En juin 2015, il est devenu président du conseil d'administration, jusqu'à la fin de son mandat lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 février 2020, où le conseil d'administration a été remplacé par un administrateur unique.

Tares, richesses et matière sèche des pulpes

Semaines			Betteraves décolletées							Pulpes		
			Richesse	Tare totale	Tare terre			Tare collet		PH	PSP	PS
				/Brut	/Brut			/Brut	/Net			
					AXES.	FAUX-AXES	CU					
Fontenoy (Iscal)	14/9/2020	20/9/2020	17,20	8,13	3,37		2,10	6,03	7,19		0,00	
	21/9/2020	27/9/2020	17,58	9,02	4,65		2,78	6,08	7,17		23,34	
	28/9/2020	4/10/2020	17,42	10,99	7,24		4,84	5,85	6,33		24,16	
	5/10/2020	11/10/2020	17,09	12,59	9,07		6,04	6,08	6,68		24,88	
	12/10/2020	18/10/2020	17,10	12,63	10,15		5,98	6,24	6,93		24,38	
	19/10/2020	25/10/2020	17,28	12,05	8,86		5,20	6,73	7,49	10,43	24,12	
	26/10/2020	1/11/2020	17,37	12,08	8,13		5,13	6,89	7,67	10,35	24,54	
	2/11/2020	8/11/2020	17,25	12,76	8,79		4,95	7,35	8,12		24,36	
	9/11/2020	15/11/2020	17,40	12,60	7,97		5,04	7,15	7,81		24,46	
	16/11/2020	22/11/2020	17,25	12,82	8,94		5,06	7,06	7,80		24,37	
	23/11/2020	29/11/2020	17,32	11,89	8,40		5,21	6,32	7,51	9,18	24,22	
	30/11/2020	06/12/2020	17,42	12,49	8,14		5,59	6,79	7,45		24,25	
	07/12/2020	13/12/2020	17,29	12,65	9,05		5,39	7,09	7,77		23,98	
	14/12/2020	20/12/2020	17,14	12,62	8,46		5,32	6,85	7,66		23,70	
	21/12/2020	27/12/2020	16,90	12,62	9,59		6,07	6,19	7,37		23,81	
	28/12/2020	03/01/2021	16,83	13,79	10,62		5,86	7,24	7,98		23,65	
	04/01/2021	10/01/2021	16,82	13,24	9,61		5,80	6,97	7,62		24,04	
	11/01/2021	17/01/2021	16,88	13,41	10,13		6,10	7,10	7,74		23,61	
Campagne			17,21	12,20	8,71		5,18	6,68	7,45	9,86	24,05	

Semaines			Betteraves entières							Pulpes		
			Richesse	Tare totale	Tare terre			Tare végétale	BNC	PH	PSP	PS
				/Brut	/Brut			/Brut				
					AXES	FAUX-AXES	CU					
Longchamps (RT)	28/9/2020	4/10/2020	17,87	6,43	8,05	5,43	6,01	0,08	6	17,16	23,32	
	5/10/2020	11/10/2020	17,41	7,27	8,15	7,01	6,97	0,11	4		23,90	
	12/10/2020	18/10/2020	17,21	7,16	8,66	6,96	6,70	0,20	4		23,34	
	19/10/2020	25/10/2020	17,17	5,49	6,42	4,11	5,30	0,11	5		23,42	
	26/10/2020	1/11/2020	17,21	6,09	6,87	6,54	5,82	0,10	5		23,67	
	2/11/2020	8/11/2020	17,21	6,26	8,15	6,16	5,86	0,14	4	9,84	23,58	
	9/11/2020	15/11/2020	17,35	6,07	6,90	6,20	5,80	0,13	4	12,25	23,92	
	16/11/2020	22/11/2020	17,25	6,17	6,75	5,69	5,96	0,12	5		24,20	
	23/11/2020	29/11/2020	17,30	5,53	6,84	4,98	5,13	0,19	4	11,88	23,84	
	30/11/2020	06/12/2020	17,37	6,25	6,79	6,49	5,94	0,19	3		23,96	
	07/12/2020	13/12/2020	17,44	5,49	6,16	5,85	5,23	0,13	2	11,30	23,50	
	14/12/2020	20/12/2020	17,21	6,06	6,63	5,76	5,80	0,16	3	10,72	23,37	
	21/12/2020	27/12/2020	17,28	6,27	6,58	6,41	6,03	0,16	2		23,53	
	28/12/2020	03/01/2021	17,17	5,82	6,75	6,28	5,44	0,18	1		23,65	
	04/01/2021	10/01/2021	17,28	5,55	6,64	6,09	5,16	0,17	1		23,23	
	11/01/2021	17/01/2021	17,03	6,69	7,22	6,07	6,37	0,21	1		23,46	
	18/01/2021	24/01/2021	17,17	5,99	8,62	10,65	5,65	0,14	1		23,59	
Campagne			17,28	6,15	7,11	5,98	5,82	0,16	3	11,81	23,62	
Tienen (RT)	28/9/2020	4/10/2020	17,71	4,26	5,60	3,99	3,81	0,28	6		24,19	
	5/10/2020	11/10/2020	17,35	4,74	5,79	4,43	4,26	0,29	5		24,55	
	12/10/2020	18/10/2020	17,34	4,17	4,57	3,57	4,07	0,13	4		24,96	
	19/10/2020	25/10/2020	17,47	3,90	5,34	3,40	3,65	0,18	4		25,02	
	26/10/2020	1/11/2020	17,56	4,22	5,23	4,21	3,84	0,25	4		24,69	
	2/11/2020	8/11/2020	17,61	4,41	6,27	4,12	3,99	0,30	4		23,63	
	9/11/2020	15/11/2020	17,73	4,35	5,01	3,91	4,13	0,20	3		24,43	
	16/11/2020	22/11/2020	17,84	4,36	5,39	3,41	4,10	0,26	3		24,84	
	23/11/2020	29/11/2020	17,82	4,02	4,78	3,46	3,80	0,21	4		24,19	
	30/11/2020	06/12/2020	17,71	4,65	5,74	4,36	4,16	0,36	2		24,30	
	07/12/2020	13/12/2020	17,83	4,89	6,12	4,29	4,52	0,33	2		24,54	
	14/12/2020	20/12/2020	17,79	4,97	6,05	4,22	4,71	0,25	2		24,08	
	21/12/2020	27/12/2020	17,66	5,00	6,25	4,38	4,61	0,32	2		23,63	
	28/12/2020	03/01/2021	17,72	4,99	6,32	4,88	4,50	0,30	1		24,10	
	04/01/2021	10/01/2021	17,60	4,83	6,50	4,64	4,44	0,25	1		23,15	
	11/01/2021	17/01/2021	17,62	5,17	5,97	4,88	4,73	0,33	1		23,15	
	18/01/2021	24/01/2021	17,70	4,97	5,61	4,22	4,58	0,35	0		23,05	
Campagne			17,65	4,57	5,68	4,13	4,22	0,27	3		24,20	

Semaines			Betteraves						Pulpes		
			Richesse	Tare totale	Tare terre				PH	PSP	PS
				/Brut	/Brut						
					AXES	FAUX-AXES	CU				
BELGIQUE	14/9/2020	20/9/2020	17,20	-	3,37		2,10		9,11	21,78	
	21/9/2020	27/9/2020	17,58	-	4,65		2,78			23,34	
	28/9/2020	4/10/2020	17,67	-	7,35	4,36	4,95		17,16	23,87	
	5/10/2020	11/10/2020	17,30	-	7,96	4,92	5,98			24,38	
	12/10/2020	18/10/2020	17,23	-	8,14	4,48	5,70			24,15	
	19/10/2020	25/10/2020	17,29	-	6,45	3,59	4,80		10,43	24,11	
	26/10/2020	1/11/2020	17,37	-	6,53	4,91	4,99		10,35	24,23	
	2/11/2020	8/11/2020	17,35	-	8,06	4,68	5,06		9,84	23,77	
	9/11/2020	15/11/2020	17,50	-	6,93	4,59	5,03		12,25	24,24	
	16/11/2020	22/11/2020	17,44	-	7,51	4,12	5,14			24,45	
	23/11/2020	29/11/2020	17,49	-	6,95	3,87	4,72		10,77	24,06	
	30/11/2020	06/12/2020	17,50	-	6,73	4,87	5,30			24,14	
	07/12/2020	13/12/2020	17,53	-	6,62	4,69	5,07		11,30	23,96	
	14/12/2020	20/12/2020	17,40	-	7,12	4,59	5,33		10,72	23,69	
	21/12/2020	27/12/2020	17,32	-	7,31	4,82	5,59			23,63	
	28/12/2020	03/01/2021	17,29	-	7,79	5,21	5,25			23,80	
	04/01/2021	10/01/2021	17,28	-	7,53	5,16	5,09			23,39	
	11/01/2021	17/01/2021	17,21	-	7,26	5,31	5,75			23,38	
	18/01/2021	24/01/2021	17,41	-	6,88	4,48	5,24			23,35	
Campagne			17,38	-	7,27	4,63	5,14		11,04	23,92	

NB Données indicatives - Tare collet Iscal Sugar: vert et betteraves pourries inclus - BNC= Betteraves Non Conformes

Participation à la RT et semis 2021

Les planteurs de la RT qui envisagent de modifier leur superficie de betteraves sucrières en 2021, voire de cesser la culture de la betterave sucrière, doivent respecter un certain nombre de règles de base pour ce faire. Quelles sont les implications en matière de participation betteravière sachant que l'effort de participation est strictement proportionnel au tonnage du contrat de base RT?

Un lien strict entre participation et contrat de base RT

Depuis la fin des quotas, il existe un lien strict entre le montant des titres de participation détenus par les planteurs et le contrat de base. Ce lien implique que chaque planteur RT a droit à un contrat de base de livraison de betteraves à la RT à hauteur du montant des titres de participation betteravière qu'il détient auprès de la coopérative Sopabe-T. Il implique aussi que chaque planteur participant est obligé de livrer à la RT un tonnage de betteraves en contrat de base proportionnel aux titres de participation qu'il détient. En d'autres termes, si un planteur veut réduire ses livraisons de betteraves à la RT (contrat de base), il doit également se défaire proportionnellement d'une partie de sa participation. A l'inverse, s'il veut augmenter son contrat de base, il doit acquérir des titres de participation supplémentaires. Le contrat de base RT est proportionnel à la participation détenue par les planteurs.

Actuellement, une participation de 13,35 € correspond à une tonne de betteraves à 18°Z en contrat de base.
Seul le contrat de base doit être couvert à 100 % par des titres de participation.
Le contrat additionnel ne nécessite pas de participation.

Que faire concrètement ?

Si un planteur veut arrêter de cultiver la betterave ou réduire ses emblavements en betteraves, il existe deux possibilités:
-ou bien le planteur cède la totalité ou une partie de son contrat de base à un autre planteur ainsi que ses titres de participation proportionnellement au tonnage cédé ;
- ou bien il demande le remboursement total ou partiel de ses titres de participation auprès de la Sopabe-T.

Entre planteurs, la vente des titres de participation se fait à la valeur nominale (sans frais). En cas de remboursement par Sopabe-T, des frais (entre 7 et 8 %) sont déduits. Ces frais ont été prévus pour favoriser au maximum les échanges entre planteurs et la négociabilité des titres de participation.

- La cession de titres de participation entre planteurs doit être communiquée à Sopabe-T à l'aide d'un « formulaire de transfert de titres Sopabe-T entre planteurs ».
- Le remboursement total ou partiel doit être communiqué à Sopabe-T à l'aide d'un « formulaire de demande de remboursement partiels des titres Sopabe-T ».

En cas de remboursement complet par la Sopabe-T, le planteur démissionne comme coopérateur de la Sopabe-T. Selon les statuts de la Sopabe-T, les planteurs démissionnaires doivent attendre 5 ans avant de redevenir coopérateurs. En cas de remboursement partiel, le délai nécessaire avant de pouvoir augmenter le niveau du contrat de base est de 3 ans.

Entre planteurs, la vente des titres de participation se fait à la valeur nominale (sans frais).
En cas de remboursement par Sopabe-T, des frais (entre 7 et 8 %) sont déduits. Ces frais ont été prévus pour favoriser au maximum les échanges entre planteurs et la négociabilité des titres de participation.
Les formulaires pour le transfert de titres entre planteurs ou le remboursement par Sopabe-T sont disponibles:

- auprès de la SOPABE-T : Martine Moyart au 02/551.11.78 ou par mail : participation@cbb.be;
- auprès de l'usine : contacter le service agronomique ;
- sur le site de la CBB : www.cbb.be.

Dynamique, pénalités et réduction automatique du contrat de base

Que se passe-t-il si un planteur n'a pas ou pas assez semé de betteraves pour fournir la quantité contractée ?

Lorsque 100 % des contrats engagés (contrat de base ET contrat additionnel) ne sont pas livrés ET que la surface nécessaire pour remplir ces contrats n'est pas suffisante (les deux conditions doivent être remplies), deux types de pénalités sont prévues:

1. Pénalité financière de 3,00 € par tonne de betteraves non-livrées

Lorsque la quantité de betteraves livrées prévue est inférieure à celle prévue au contrat, une pénalité de 3,00 € à la tonne de betteraves non-livrées à 18 °Z est appliquée à moins que le planteur puisse démontrer que la cause de ce déficit ne lui est pas imputable, et en particulier que la surface emblavée était normalement suffisante pour produire la quantité contractée. Nous attirons votre attention sur le fait que la pénalité des 3,00 €/t en cas de non-respect du contrat et emblavement insuffisant se fera sur les tonnes non livrées alors que pour 2020 elle sera encore répercutée sur les tonnes livrées.

2.Pénalité par perte de quantité contractuelle (dynamique)

De nouvelles règles de dynamique ont été adoptées pour la campagne 2021.

Lorsque la surface semée nécessaire pour respecter son contrat n'est pas suffisante et que les quantités de betteraves livrées sont inférieures à celles prévues dans le contrat, des réductions de quantités de betteraves à livrer pour l'année qui suit sont appliquées en fonction de la quantité de betteraves non-livrées :

- Si moins de 50 % du contrat a été livré : le contrat de base de l'année suivante sera diminué de la moitié des quantités non-livrées au cours de la campagne.
- Si au moins 50 % du contrat a été livré mais que moins de 80 % a été livré sur les 3 années précédentes, et pour autant qu'il n'y ait pas eu d'application de la dynamique pendant ces 3 années, le contrat de base pour l'année suivante est diminué de la quantité moyenne non-livrée au cours des trois campagnes précédentes.
- Si le planteur n'a pas livré de betteraves pendant les trois campagnes précédentes, le contrat de base de l'année suivante est annulé.

Safari DuoActive: la base du nouveau FAR pour le désherbage des betteraves

L'année dernière, les chénopodes étaient un problème dans de nombreuses parcelles de betteraves. D'autres mauvaises herbes telles que l'éthuse, l'arroche, les mercuriales, ... deviennent également de plus en plus difficiles à contrôler. En intégrant Safari DuoActive comme base dans le système FAR, le contrôle de mauvaises herbes est considérablement amélioré.

De nombreux problèmes peuvent être résolus par la protection des cultures. Cependant, le nombre de matières actives diminue fortement. En 1993, nous avions près de mille substances actives en Europe. En 2020, il en reste la moitié. Environ 20% des herbicides utilisés sur betteraves – des produits à base de desmédiphame, chloridazone, … - ne sont plus agréés en 2020. Avec ce nombre plus limité de substances actives et donc de produits, le choix des produits et les conditions d'application sont plus importants que jamais pour obtenir de bons résultats.

Safari DuoActive

Safari DuoActive a été agréé en Belgique le 14 janvier 2019 pour usage en betteraves sucrières et fourragères. En France, le produit est déjà sur le marché depuis trois ans, ce qui signifie qu'une grande expérience pratique a déjà été acquise. Les schémas à base de Safari DuoActive ont également obtenu de bons résultats ces dernières années dans les essais de l'IRBAB. Safari DuoActive contient 2 matières actives: triflusulfuron-méthyl 71 g / kg et lénacil 714 g / kg. La dose totale maximale est 630 g/ha. Il peut être appliqué 3 fois avec un maximum de 210 g/ha par application. Les doses pratiques sont de 100 g/ha dans au stade cotylédons et de 150 g/ha à partir de 2 feuilles. « Dans un grand nombre d'essais allemands, Safari DuoActive a été comparé à Safari. La valeur ajoutée contre diverses mauvaises herbes était claire. Les arroches, camomilles, gaillets, morelles noires, fumeterres, renouées des oiseaux et faux-liserons sont mieux contrôlés avec Safari DuoActive. L'action contre les chénopodes est également meilleure avec Safari DuoActive, mais les autres partenaires du système FAR sont nécessaires pour une action à 100%. », précise Yves Decroos, Technical Manager Belgium chez FMC Chemical.

Safari DuoActive améliore également l'absorption du phenmédiphame (Betanal) et de l'éthofumesate (Tramat) dans les mauvaises herbes, rendant le système FAR plus efficace.

Efficacité prouvée dans le système FAR

En France, Safari DuoActive est utilisé dans les traitements FAR depuis 3 ans. Comparé au FAR classique, le programme avec Safari DuoActive obtient de meilleurs résultats contre les mauvaises herbes difficiles telles que l'éthuse, la camomille, la mercuriale, le colza. Safari DuoActive peut être combiné avec les herbicides couramment utilisés et les produits contre pucerons. Pour résoudre le problème de la transmission du virus, une partie des agriculteurs vont utiliser des néonicotinoïdes comme traitement des semences. Cependant, la plupart utilisera des produits comme Teppeki, Closer ou Movento. Ces produits peuvent être combinés avec les schémas à base de Safari DuoActive.

Conseils pratiques

Pour un désherbage réussi, FMC propose le schéma suivant: Quelques jours (un à deux) après le semis des betteraves, il faut appliquer Centium 50 - 75 ml pour les parcelles avec des problèmes de gaillets, éthuses,…

Pour le premier FAR au stade cotylédon, FMC recommande 100 grammes pour la majorité des sols, du limon léger au sol limoneux lourd. 150 grammes sont recommandés dans les Polders. Ceci toujours en mélange avec Betanal, Tramat et Goltix.

Pour le deuxième traitement FAR, 150g de Safari DuoActive sont recommandés. Le troisième traitement FAR est identique au second. Quand une action de contact et/ou radiculaire renforcées sont nécessaires, un supplément de Centium peut être ajouté. Pour cela, il faut attendre que les betteraves aient 4 feuilles. En associant Centium et Safari DuoActive, limiter la dose d'éthofumesate (dans Tramat) à 100 grammes afin de limiter la décoloration des feuilles. La décoloration blanche temporaire n'a aucun effet sur le rendement, mais tout le monde n'est pas encore habitué à ce type de symptômes. Lorsque la culture couvre 70 à 80% du sol, appliquez Centium et Frontier Elite pour une bonne rémanence contre les nouvelles levées.

Dans l'essai désherbage de l'IRBAB à Opvelp, les programmes Safari DuoActive ont obtenu de bons résultats en 2020.